

2025

CALENDRIER DES FORMATIONS

ADR 8.2

ADR 1.3

E-learning

Centre technique

Conseillers à la sécurité

Journées d'études

IATA & IMDG



ÉDITO

Cher(e)s client(e)s et partenaires,

L'APTH écrit une nouvelle page de son histoire !

Depuis le 1er juin 2024, APTH et BVT ont uni leurs ressources, leurs compétences et leurs expertises pour les mettre à votre service, à celui de vos collaborateurs et à celui de vos clients. Ce rapprochement nous permet, dès aujourd'hui, de développer un pôle référent en matière de formation et de services dans le domaine de la sécurité des transports et de créer, ensemble, le premier hub français dédié au Transport de Marchandises Dangereuses.

Nous avons le plaisir et la satisfaction de vous adresser notre Catalogue de Formations 2025 qui répond à l'ensemble des enjeux liés au transport de marchandises dangereuses.

Un large choix de dates, une couverture géographique plus étendue et toujours nos formateurs, experts dans leurs domaines, pédagogues, et passionnés par le métier qu'ils exercent : voici le programme que nous vous proposons pour 2025, afin de rendre votre activité, celle de vos collaborateurs et notre environnement encore plus sûrs.

Enfin, sachez que toute l'Équipe APTH-BVT reste à votre disposition pour vous conseiller dans le choix des formations les mieux adaptées à vos besoins.

En tant que Directeur général de l'APTH et de BVT, je me réjouis d'avance des synergies et réussites que nous construirons ensemble.

Merci de votre confiance et à très bientôt dans nos centres de formation.

FRÉDÉRIC CHAVANNE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

SOMMAIRE

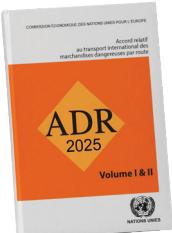
- 04 JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'APTH
- 05 LABORATOIRE BVT
- 06 FORMATIONS IATA
- 07 FORMATIONS IMDG
- 08 FORMATIONS ADR 1.3
- 10 PRÉPARATION À L'EXAMEN CSTMD
- 12 FORMATIONS DU CENTRE TECHNIQUE
- 14 FORMATIONS CONDUCTEURS ADR 8.2

JOURNEES D'ÉTUDE DE L'APTH ✓ NOUVEAUTÉS ADR 2025 !

Mettez à jour vos connaissances ADR

Vous êtes conseiller à la sécurité, destinataire, responsable ou salarié d'une entreprise qui emballé, expédie, charge, décharge ou transporte des marchandises dangereuses ? L'ADR est au cœur de votre métier et vous devez maîtriser les évolutions de cette réglementation.

Dans ce contexte, APTH-BVT vous donne un rendez-vous à ne pas manquer : la journée d'étude ADR 2025.



Dès début décembre 2024 partout en France, nos experts vous présenteront l'analyse des évolutions de la réglementation du transport de marchandises dangereuses et répondront à toutes vos questions. Vous pourrez ainsi aborder sereinement l'impact des évolutions de la réglementation ADR sur vos activités.

Formations en PRÉSENTIEL 1 jour/7 heures

Paris	20/12/2024 10/01/2025
Bordeaux	06/01/2025
Lyon	13/12/2024 14/01/2025 15/01/2025
Nantes	13/12/2024
Lille	17/01/2025

Toulouse	14/02/2025
Tours	17/01/2025
Marseille	17/01/2025
Rouen	10/01/2025 21/02/2025
Orléans	18/02/2025
Nancy	20/02/2025

Formations en CLASSE VIRTUELLE 0,5 jour/3 heures

28/11/2024	29/11/2024
06/12/2024	13/01/2025
20/01/2025	10/02/2025
24/02/2025	10/03/2025



Pour obtenir le programme détaillé et le bulletin d'inscription, envoyez un mail à commercial@apth.fr

LES JMD SONT DE RETOUR EN 2025 ! UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER.



**LES JOURNÉES DE LA
MATIÈRE DANGEREUSE**
05 & 06 NOVEMBRE 2025
www.jmd.fr



PLUS D'INFORMATIONS 

Fort du succès de sa première édition, le salon **Les Journées de la Matière Dangereuse** s'agrandit et s'installe au LDLC ARENA de Lyon, les 5 et 6 novembre 2025.

Ne manquez pas les prochaines JMD avec encore plus de nouveautés et d'échanges !
<https://salon-jmd.fr/>



Homologuer vos emballages

Vos emballages doivent être homologués pour permettre le transport de vos marchandises dangereuses en toute sécurité dans le monde.

Nous réalisons tous types d'essais définis dans la réglementation ADR

- Épreuves de chute
- Épreuves d'étanchéité à l'air
- Épreuves de pression hydraulique
- Épreuves de gerbage
- Épreuves de vibration

Sur tous types d'emballages

- Caisses (carton, bois, métal, plastique)
- Fûts et jerricanes (plastique, métal, carton)
- Sacs (plastique, papier)
- GRV (métal et plastique)
- Grands emballages (métal et plastique)



Contrôler périodiquement vos GRV

Garantir le niveau de fiabilité et prévenir les défaillances des équipements.

Nos prestations:

- Inspection
- Épreuve d'étanchéité à l'air, test d'étanchéité du GRV par mise sous pression en air
- Marquage des GRV et rédaction des rapports de contrôle



➤ Nous contacter :

labo.bvt@apave.com
01 41 80 59 00

FORMATIONS IATA

Transport de Matières Dangereuses par voie Aérienne

International Air Transport Association :

Organisation composée de 240 compagnies aériennes.

Le IATA régit le transport aérien de marchandises dangereuses en reprenant l'intégralité des recommandations de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale).

Ils y apportent des nouvelles dispositions et exigences spécifiques définies par les compagnies aériennes et transporteurs aériens.



POURQUOI SE FORMER ?

Le transport aérien de matières dangereuses demande une formation IATA adéquate, afin d'assurer la sûreté du fret aérien mais plus globalement de l'ensemble de l'espace aérien national et international.

Connaître, prévenir, maîtriser



Exploitants, expéditeurs, transitaires..

- Emballer les expéditions
- Préparer les expéditions
- Traiter et les expéditions
- Accepter les expéditions

Formation INITIALE

RECYCLAGE
tous les 2 ans



Obtention
d'un certificat IATA

FORMATIONS IMDG

Transport de Matières Dangereuses par voie Maritime

International Maritime Dangerous Goods Code est la Réglementation pour le transport maritime de marchandises dangereuses.

Apparu pour la première fois en 1965, il est depuis édité tous les deux ans par une branche de l'OMI. Il donne le ton au classement, à l'emballage et à l'étiquetage des marchandises dangereuses.



POURQUOI SE FORMER ?

Le transport maritime de matières dangereuses dans le **cadre du transport international** et en relation avec les accords européens, des normes et particularités entraînent des **besoins spécifiques de formation** au Code IMDG.

- L'acheminement
- Le déchargement
- La vérification
- Le contrôle de conformité avant la remise au destinataire.

Formation INITIALE

RECYCLAGE
tous les 2 ans

Nous contacter pour les formations IATA ou IMDG

01 41 80 52 00
formation.bvt@apave.com

Expéditeurs
Personnels administratifs
Personnels chargés de manutention
Transitaires
Transporteurs
Commissionnaires de transport
Commerciaux
Conditionneurs
Emballeurs
Chargés de l'expédition

FORMATIONS ADR 1.3



Le transport de marchandises dangereuses est une chaîne formée de plusieurs acteurs qui interagissent les uns avec les autres en se partageant la responsabilité de la sécurité et de la sûreté de l'opération de transport.

Chaque acteur doit connaître les règles à respecter, dans son domaine, pour que l'opération de transport de marchandises dangereuses soit la plus sûre possible.

L'ADR énonce la répartition des obligations entre les différents acteurs et exige, dans son chapitre 1.3, que chaque personne impliquée dans l'opération de transport soit correctement formée en fonction de ses responsabilités.

L'APTH, grâce à son expertise de l'ADR et sa connaissance des principaux métiers liés au transport des marchandises dangereuses, a développé des formations adaptées aux obligations réglementaires et aux spécificités de chaque profession.

Nos formations ADR 1.3 s'adressent à **tous les métiers de l'entreprise** : équipes de direction, commerciaux, assistants, opérateurs, exploitants, personnels de quai, agents administratifs, etc.

Le cœur de ces formations a pour cible les règles de l'ADR mais celles-ci sont toujours adaptées aux spécificités du métier de chacun. De plus, elles sont généralement complétées par la présentation des **procédures et des consignes de sécurité propres à la profession**.

AVEC L'APTH-BVT CHOISISSEZ LE MODE DE FORMATION ADAPTÉ À VOS CONTRAINTES



L'efficacité du contact et des échanges directs favorise l'apprentissage



L'effacement des distances apporte plus de souplesse



Des formations qui s'adaptent à tous les rythmes



LES FORMATIONS 1.3 EN PRÉSENTIEL OU EN CLASSE VIRTUELLE

	M1COL	M2CAD	M1DEC	M1MAR	M1BAL	M2CST
COGNAC					14/03/2025 19/09/2025	
LYON	21/03/2025	28 et 29/04/2025	20/06/2025			15 et 16/05/2025 20 et 21/11/2025
PARIS	28/03/2025 19/09/2025	15 et 16/05/2025 06 et 07/11/2025	02/06/2025 09/10/2025	09/04/2025 05/11/2025		10 et 11/04/2025 26 et 27/06/2025 06 et 07/11/2025
LE HAVRE				20/02/2025 25/6/2025 16/10/2025		

M1COL	La réglementation du transport de marchandises dangereuses en colis – 7h
M2CAD	La réglementation du transport de marchandises dangereuses – 14 h
M1DEC	Formation 1.3 opérateurs déchets – 7h
M1MAR	Réglementation maritime du transport de marchandises dangereuses – 7h
M1BAL	Réglementation du transport d'alcool et boissons alcoolisées – 7h
M2CST	Formation missions et tâches du conseiller à la sécurité – 14h

LES FORMATIONS EN E-LEARNING



Leader dans le domaine de la sécurité des transports, l'APTH a développé des formations e-learning qui répondent aux obligations du chapitre 1.3 de l'ADR destinés aux personnels d'encadrement et aux personnels impliqués dans les opérations de transports des marchandises dangereuses :

@M2CAD	La réglementation du transport de marchandises dangereuses – 14h
@M1COL	La réglementation du transport de marchandises dangereuses en colis – 7h
@M05COL	L'essentiel de la réglementation du transport de marchandises dangereuses – 4h
@M05DIS	Le transport de marchandises dangereuses et les cas de dispenses – 4h
@M1FOD	Réglementation et sécurité dans les entreprises de distribution de combustibles – 3,5h
@M05ESS	Réglementation et sécurité dans les stations-services – 3,5h
@M1LOG	Formation à la sécurité du personnel des centres de messagerie et de groupage – 3,5h
@M1DEC	Sécurité des personnels des déchetteries traitant des produits dangereux – 3,5h
@M05GNV	Le gaz naturel pour véhicules (GNV) : un nouveau carburant – 3,5h
@M0RSE	La réglementation sociale dans le transport routier – 2h

➤ Contactez-nous : commercial@apth.fr

Voir les programmes
en détail

➤ Pour d'autres villes où d'autres dates, consultez :
<https://bvt.apave.com>



FORMATIONS PRÉPARATION À L'EXAMEN CSTMD ✓

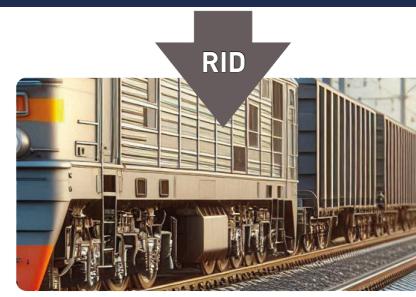
FORMATIONS À L'EXAMEN INITIAL



ADR
Base
Classes 3 à 9 sauf 7
4 JOURS
C4IB9



ADN
Nécessaire de suivre
le module
C4IB9



RID
Nécessaire de suivre
le module
C4IB9

Perfectionnement*
Classes 3 à 9 sauf 7
3 JOURS
C3IT9

Perfectionnement*
3 JOURS
C3FLU

Perfectionnement*
3 JOURS
C3ITR

Spécialisation
Classe 2
2 JOURS
C2IS2

Modules C4IB9 et C2IS2 :
Étudier la réglementation ADR.

Perfectionnement*
Classe 2
2 JOURS
C2IT2

*** Modules perfectionnement C3IT9, C2IT2 , C3IS1 :**
Approfondir ses connaissances et s'exercer aux
épreuves de l'examen (QCM et études de cas).

Perfectionnement*
Classe 1
3 JOURS
C3IS1

**S'ajoutent le module ADN et/ou le module RID selon
le mode de transport présenté à l'examen.**

FORMATIONS À L'EXAMEN DE RENOUVELLEMENT

Base
Classes 3 à 9 sauf 7
3 JOURS
C3R39

**Nécessaire de suivre
le module**
C3R39

**Nécessaire de suivre
le module**
C3R39

Perfectionnement*
Classes 3 à 9 sauf 7
2 JOURS
C2RE9

Perfectionnement *
2 JOURS
C2RFL

Perfectionnement *
2 JOURS
C2RRR

Perfectionnement*
Classe 2
2 JOURS
C2RGZ

Module C3R39 :
Remettre à jour ses connaissances réglementaires
et s'exercer au QCM de l'examen.

Perfectionnement *
Classe 1
2 JOURS
C2RE1

*** Modules C2RE9, C2RGZ, et/ou C2RE1 :**
S'évaluer en conditions d'examen.

**S'ajoutent le module ADN et/ou le module RID selon
le mode de transport présenté à l'examen.**

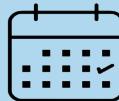
DATES FORMATIONS À L'EXAMEN INITIAL

LIEUX	ADR				ADN	RID	ADR
	C4IB9	C3IT9	C2IS2	C2IT2			
PARIS	06 au 09/01	20 au 22/01	06 au 07/02	20 au 21/02	17 au 19/03 08 au 10/09	26 au 28/02 29/09 au 01/10	10 au 12/03 15 au 17/09
	22 au 25/04	19 au 21/05	22 au 23/05	11 au 12/06			
	26 au 29/08	24 au 26/09	11 au 12/09	18 au 19/09			
LYON	06 au 09/01	22 au 24/01	20 au 21/01	03 au 04/02	03 au 04/06 02 au 03/10	05 au 06/06 20 au 21/10	
	24 au 27/02	17 au 19/03					
	12 au 15/05	26 au 28/05					
	08 au 11/09	29/09 au 01/10					
LILLE	22 au 25/04	12 au 14/05					
	22 au 25/09	13 au 15/10					
MARSEILLE	19 au 22/05	04 au 06/06					
	13 au 16/10	27 au 29/10					
NANTES	03 au 06/03	02 au 4/04					
	06 au 09/10	15 au 17/10					
TOULOUSE	10 au 13/02	24 au 26/03					

Pour d'autres villes où d'autres dates, consultez :
<https://bvt.apave.com>

Examens CIFMD 2025

8 avril
17 juin
2 décembre



DATES FORMATIONS À L'EXAMEN DE RENOUVELLEMENT

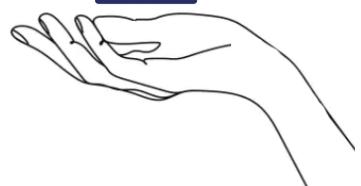
LIEUX	ADR			ADN	RID	ADR
	C3R39	C2RE9	C2RGZ			
PARIS	08 au 10/01	28 au 29/01	30 au 31/01	17 au 18/03 08 au 09/09	26 au 27/02 29 au 30/09	10 au 11/03 15 au 16/09
	17 au 19/02	13 au 14/03	20 au 21/03			
	12 au 14/05	26 au 27/05	05 au 06/06			
	26 au 28/08	22 au 23/09	02 au 03/10			
	14 au 16/10	18 au 19/11	20 au 21/11			
LYON	15 au 17/01	04 au 05/02		26 au 27/03 17 au 18/09		
	03 au 05/03	24 au 25/03				
	19 au 21/05	02 au 03/06				
	01 au 03/09	15 au 16/09				
	27 au 29/10	20 au 21/11				
TOULOUSE	13 au 05/01	03 au 04/02				
	13 au 15/05	02 au 03/06				
	27 au 29/10	20 au 21/11				
NANTES	13 au 15/01	06 au 07/02				
	22 au 24/04	22 au 23/05				
	27 au 29/10	24 au 25/11				
MARSEILLE	04 au 06/03	27 au 28/03				
	01 au 03/09	22 au 23/09				
LILLE	17 au 19/02	13 au 14/03				
	08 au 10/09	18 au 19/09				

Examens CIFMD 2025

11 février
8 avril
17 juin
7 octobre
2 décembre

Travailler ensemble à
votre réussite !

➤ Contactez-nous : commercial@apth.fr



Pour d'autres villes où d'autres dates, consultez :
<https://bvt.apave.com>

L'examen de Conseiller à la Sécurité est encadré par le CIFMD.
Inscrivez-vous directement sur le site <https://cifmd.org>

FORMATIONS DU CENTRE TECHNIQUE



NOTRE PRINCIPE : AGIR SUR LE COMPORTEMENT EN ASSOCIAN FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

Le Centre Technique du Creusot offre aux conducteurs un terrain d'expérience pratique **unique en Europe**. Au volant de leurs camions, les conducteurs prennent conscience des risques dans des conditions extrêmes ou face à de nombreux obstacles jalonnant le circuit. Anticiper ou détecter les dangers potentiels, comprendre les impacts de la topographie, mesurer les limites et les performances de son matériel... Rien de tel que des ateliers en situation pour agir durablement sur les comportements, mettre en pratique les techniques de prévention apprises.

FORMATION OBLIGATOIRE OU OBLIGATION D'UNE FORMATION EFFICACE

Trop de conducteurs sont insatisfaits de ces formations qu'ils trouvent longues et fastidieuses. Pour les rendre plus attractives, nous avons décidé de réaliser des formations **prémium** avec alternance de méthodes pédagogiques participatives, jeux, déplacements sur le terrain et surtout utilisation de notre circuit où les stagiaires peuvent conduire des PL sur les pistes en plus de la partie route obligatoire.

T5FCO : Formation continue obligatoire

FORMATION INITIALE MINIMUM OBLIGATOIRE

La Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO) est l'un des prérequis pour obtenir la qualité professionnelle de conducteur routier de marchandises et/ou de voyageurs.

Plus qu'une formation de 140 heures, le Centre Technique de l'APTH vous offre l'opportunité de vous tester sur ses pistes, étendues sur 22 hectares. Vous devenez un vrai professionnel de la route par tous les temps !

T20FIMO : Formation initiale minimale obligatoire



CONDUIRE EN CONDUISANT

Ce slogan peut paraître étonnant pour tout conducteur, convaincu de son bon comportement au volant. La seule occurrence qui lui permettra de se rendre compte du contraire reste le presqu'accident ou l'accident lui-même.

Les formations sur nos pistes permettent en toute sécurité de convaincre les conducteurs que le comportement est la pièce maîtresse de l'édifice **sécurité routière**.

La conduite est une opération complexe qui nécessite une attention de tous les instants.

Nous allons au cours de nos formations de 1 à 2 jours démontrer et donc convaincre tout conducteur que la moindre distraction au mauvais moment entraîne une réaction en chaîne irréversible se soldant par un accident. De plus, ces formations permettent de mettre en évidence les limites de l'opérabilité des équipements électroniques embarqués qui ne peuvent pallier toutes les erreurs.

T2STA : Conduite préventive 2 jours

		DATES			
T5FC0	06/01 AU 10/01/2025	27/01 AU 31/01/2025	10/02 AU 14/02/2025	17/03 AU 21/03/2025	
	07/04 AU 11/04/2025	19/05 AU 23/05/2025	02/06 AU 06/06/2025	07/07 AU 11/07/2025	
	01/09 AU 05/09/2025	29/09 AU 03/10/2025	20/10 AU 24/10/2025	03/11 AU 07/11/2025	
	15/12 AU 19/12/2025				
T20FIMO	16/06 AU 11/07/2025	24/11 AU 19/12/2025			
T2STA	21/01 AU 22/01/2025	11/02 AU 12/02/2025	11/03 AU 12/03/2025	15/04 AU 16/04/2025	
	13/05 AU 14/05/2025	11/06 AU 12/06/2025	01/07 AU 02/07/2025	09/09 AU 10/09/2025	
	15/10 AU 16/10/2025	19/11 AU 20/11/2025	10/12 AU 11/12/2025		
T5MN1	03/03 AU 07/03/2025	08/09 AU 12/09/2025			
T5MN2	14/04 AU 18/04/2025	06/10 AU 10/10/2025			
T5MFC	12/05 AU 16/05/2025	17/11 AU 21/11/2025			
T1ARM	06/06/2025				

LA COURROIE DE TRANSMISSION INDISPENSABLE POUR UNE PARFAITE SYNCHRONISATION ENTRE STRATEGIE ET TERRAIN

Former ces personnels aux techniques pédagogiques en cabine et/ou en salle est indispensable, mais pas suffisant pour identifier des résultats tangibles. Dans notre parcours de formation, nous nous attachons à mesurer, corriger et parfaire la diffusion des messages qu'ils seront amenés à relayer dans l'entreprise.

T5MN1 : Formation professionnelle de moniteurs et tuteurs

T5MN2 : Formation des moniteurs à la pédagogie

T5MFC : Formation des moniteurs FCO sous délégation

L'ARRIMAGE DES CHARGES

25% des accidents impliquant des poids lourds peuvent être attribués à un mauvais arrimage du chargement. La qualité du chargement et de l'arrimage des marchandises contribue à assurer la sécurité lors du transport routier mais également à garantir le bon état des marchandises à la livraison.

T1ARM : L'arrimage des charges

Visite du centre technique ➤



Découvrez le centre technique sur :
<https://www.apth.fr/centre-technique-creusot/>

FORMATIONS CONDUCTEURS ADR 8.2

LES FORMATIONS INITIALES

Vous détenez	Vous souhaitez	Vous vous inscrivez			Vous pourrez transporter
		Code inscription	Symbole calendrier	Durée (jours)	
Aucun certificat	Formation de base	IB	IB	3	Matières et produits des classes 2 à 9 sauf classe 7, conditionnés autrement qu'en citernes.
Certificat ADR de base	Spécialisation Classe 1	I1	I1	2	Matières et produits et objets explosibles de la classe 1.
	Spécialisation Citerne	ICG	ICG	4	Matières et produits des classes 2 à 9 sauf 7 en citernes.
	Spécialisation Produits Pétroliers	IP	IP	2	Les 13 produits pétroliers énoncés dans l'annexe 1 de l'arrêté TMD du 29 mai 2009 (n° ONU 1202, 1203, 1223, 1267, 1268, 1300, 1863, 1999, 3295 et 3475 ainsi que les n° ONU 3082, 3256 et 3257, uniquement huile de chauffe lourde et bitumes).
	Spécialisation GPL	IL	IL	2	Gaz de pétrole liquéfié (n° ONU 1011, 1075, 1965, 1969 et 1978).

LES FORMATIONS RECYCLAGES

Recyclage impératif dans les 12 mois qui précèdent la fin de validité.

Vous détenez	Vous souhaitez	Vous vous inscrivez			Vous pourrez transporter
		Code inscription	Symbole calendrier	Durée (jours)	
Formation de base	Renouveler	RB	RB	2	Mêmes produits que pour l'IB.
Spécialisation Classe 1	Renouveler	R1	R1	1	Mêmes produits que pour l'I1.
Spécialisation Produits Pétroliers	Renouveler	RP	RP	1	Mêmes produits que pour l'IP.
Spécialisation G.P.L.	Renouveler	RL	RL	1	Mêmes produits que pour l'IL.
Les deux anciennes Spécialisations Citerne et Gaz	Renouveler	RCG	RCG	2	Mêmes produits que pour l'ICG.

CHOISIR SON STAGE



En vous reportant au calendrier

CONDUCTEUR ADR 8.2



En vous connectant au site www.apth.fr

Pour la classe 7, s'adresser à l'INSTN (Institut National des Sciences et techniques Nucléaires). www-instn.cea.fr

Nord-Ouest

Yves SAOUT
Délégué régional
yves.saout@aphth.fr
06 84 95 48 38

Centre-Ouest

Benoit CHEVALIER
commercial Formation
bit.chevalier@aphf.fr
06 43 58 15 54

Aquitaine

Aquitaine
Dominique VEYRY
Responsable
DROM COM & International
dominique.veyry@apth.fr
06 84 95 48 20

Nord-Est

Christophe ISTRIA
Délégué régional
christophe.istria@apth.fr
06 84 95 48 22

Centre technique

Sabrina MASSOK-GUILLOUX
Conseillère Commerciale
Formation CT
sabrina.massok@apth.fr
06 95 65 78 74
03 85 77 73 04

Centre-Est

Jean-françois GUILLARD
Délégué régional
jean-francois.guillard@apth.fr
06 78 55 79 51

Sud

Olivier WEBBER
Délégué régional
olivier.webber@aphth.fr
06 21 87 07 25

Retrouvez nous sur [in](https://www.linkedin.com/company/aph/)

Accueil Commercial : 01 41 37 80 87
commercial@apth.fr

www.gpth.fr



Ougliopi 

processus certifié

— REPUBLIQUE FRANCAISE

La certification qualité a été délivrée de la catégorie d'action suivante :

APTH – 5, Boulevard des Bouvets 92000, Nanterre
NDA 11922743992 – SIRET : 927 627 752 00045
APE : 8559A - TVA Intracommunautaire FR 22 927 627 752